



# Droit et changement social

UMR 6297 - CNRS  
Université de Nantes

## Séminaire

# 2014

# 2015

*UFR Droit  
& MSH Guépin*

### Renseignements

[katia.barragan@univ-nantes.fr](mailto:katia.barragan@univ-nantes.fr)

# 02 40 48 39 58

**Lundi 27 avril à 14 h**  
(salle de conf. UFR Droit)

**Pourquoi étudier les rituels judiciaires ?  
Retour sur l'étude des terrains français et  
italiens, et premières pistes de réflexions  
issues du terrain suisse.**

**Anne Jolivet, post-doctorante en sociologie et  
sciences politiques à l'université de Lyon 2**

Docteur en sociologie et anthropologie (Université  
Lumière Lyon 2, France) en philosophie du droit  
(Università degli Studi di Milano, Italie), juriste  
(Université Jean Moulin Lyon 3, France), Anne  
Jolivet est chercheur rattachée au CANTHEL –  
Université Paris 5 et au Centre Max Weber –  
Université Lumière Lyon 2.

Sa thèse de doctorat intitulée « la participation des  
citoyens à la fonction de juger : une étude socio-  
anthropologique du jury populaire en cour d'assises »  
menée en cotutelle a été dirigée par Jean-Paul Payet  
(Université de Genève, Suisse) et Vincenzo Ferrari  
(Università degli Studi di Milano, Italie). Elle a été  
« visiting scholar » à la Cornell Law School (Ithaca,  
NY, USA) en avril 2013 aux côtés du professeur  
Valérie Hans, spécialiste internationale des jurys  
populaires. Elle mène actuellement une recherche  
financée par le GIP de la Mission Droit et Justice du  
Ministère de la Justice avec Christiane Besnier et  
Francis Affergan portant sur « la construction de la  
motivation des décisions criminelles à l'audience en  
France, en Suisse, en Belgique et en Italie ».

Faculté de droit :  
Salle du conseil  
Chemin de la Censive du Tertre  
- BP 81307  
44313 Nantes Cedex 3

